25e ANNÉE N° 2189 PARAIT LE SAMEDI 25 SEPTEMBRE 1909

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LEUTIER, Administrateur-gérant

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20

Commerciales (la ligne).....0.15

Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La Puissance financière de la France

Un grand journal quotidien belge vient d'éditer en brochure une étude économique et historique publiée dans ses colonnes sur la situation prédominante qu'occupe la France sur les marchés financiers du monde.

Le retentissement de ce travail s'explique par sa puissante documentation, par la netteté et la profondeur des vues de son auteur, par l'impartialité des jugements qu'il porte, — rien ne nous obligeant en effet à y voir l'œuvre d'un compatriote.

Ce sont pour nous autant de chefs du plus vif intérêt. Il s'ajoute celui d'en faire une réponse, à notre avis péremptoire, au discrédit que veulent "patriotiquement et charitablement" jeter sur le cours de nos valeurs des esprits se prétendant bien intentionnés. Les menaces gratuites ou les statistiques tronquées de chers confrères "républicains ?" se trouvent, de la sorte, sévèrement condamnées et réfutées par le bilan glorieux de notre puissance financière incomparable.

La seule vraie façon de permettre au lecteur de juger un ouvrage étant de lui en soumettre les données et de le laisser prononcer lui-même, nous nous contenterons de lui signaler les pages les plus caractéristiques.

* * *

La France, dit notre auteur, ayant à l'heure actuelle perdu la suprématie du nombre et la prédominance militaire, se trouverait, sans avoir déchu, par le simple fait du développement de l'Allemagne, de l'Italie, de la Russie, dans une situation relativement amoindrie, si l'or n'était devenu sa force, son moyen d'action dans le monde.

« Il la protège contre ses ennemis, et il étend au loin son influence.

C'est grâce à lui qu'elle est demeurée l'heureux coin de terre où la vie est la plus douce, où la civilisation est la plus affinée, où le goût et l'esprit brillent du plus vif éclat.

Le jour où elle le comprendra, elle se rendra compte qu'elle n'a rien à regretter du passé et que sa situation d'aujourd'hui, pour être autre que sa situation d'hier, n'est pas, à tout prendre, moins enviable. »

Déjà, sous le second Empire, quand avec ses 37 millions d'habitants, ses 415.746 soldats, ses 541 navires, ses 4.174 millions de francs représentant son commerce, ses 122 millions d'excédent de recette au budget, quand avec ses Victor-Hugo, ses Lamartine, ses Musset, ses Dumas, ses Claude Bernard, ses Dupuy de Lome, ses Viollet le Duc, la France tenait, tant au point de vue de la population, que de la puissance militaire et maritime, aussi bien que de la situation économique et intellectuelle, la tête des autres nations, déjà « elle s'annonçait comme la grande puissance financière qu'elle allait devenir à la fin XIXe siècle, malgré les désastres prochains où allait s'engloutir sa grandeur militaire, malgré l'énormité de la rançon qu'elle allait être contrainte de verser à un ennemi impitoyable, grâce à l'intelligente activité de ses industriels et de ses ouvriers, grâce surtout au labeur et à l'âpre esprit d'économie de ses populations rurales. »

Mais entre l'évolution de ses ressources sociales et la décadence il y a loin, quoique des esprits apeurés aient pu croire, quoique des contemporains aussi peu sincères que généreux s'efforcent de prouver.

* * *

Comment s'est formée la puissance financière de la France ?

Nous épargnerons au lecteur un tableau, si succinct soit-il, de l'état du marché de Paris en 1860. Qu'il sache seulement que pendant le cours entier du XIXe siècle la France a accru son stock monétaire de la somme énorme de plus de 12 milliards de francs, et qu'à l'heure actuelle, pour parer à une crise financière, il est d'usage de venir d'Europe ou d'Amérique lui demander secours. Elle a toujours de l'or à prêter, même à la Banque d'Angleterre. Cela démontre que la situation financière de notre pays est meilleure que celle de n'importe quelle autre nation. Est ce là une preuve de décadence ?

» Cette réserve métallique ne s'est pas formée toute seule. Elle est le résultat de longs et persévérants efforts, et si elle s'augmente aujourd'hui par le seul jeu des placements faits à l'étranger, c'est encore l'activité laborieuse et prudente de ses agriculteurs, de ses indstriels et de ses commerçants qui constitue la principale source du constant enrichissement de la France. »

La progression du commerce d'importation peut servir de base pour constater le véritable progrès économique d'un pays. Les exportations qui s'élevaient, en 1870, à la somme encore inconnue de 3 milliards 704 millions de francs, atteignent en 1907 5 milliards 596 millions de francs, soit, en 18 ans, une augmentation de 1.892 millions, c'est à dire de 51 o/o. Quant aux importations elles suivent elles aussi une marche ascendante et atteignent en 1907 6 milliards 223 millions de francs. Donc malgré l'état stationnaire de la population, notre commerce extérieur n'a pas cessé de s'accroître.

Mais quelle est la source primordiale de cette fortune grandissante ? Elle réside avant tout dans la fertilité et la production du sol. Nul pays d'Europe n'est à cet égard aussi privilégié.

« En 1904, l'Allemagne devait acquérir et payer au dehors pour 1.956 millions de mark de denrées alimentaires ; elle y affectait une part de ses importations représentant 30.7 o/o de leur valeur totale.

La France suffisait à ses besoins au prix de 817 millions de francs, soit seulement 18 p. c. de ses achats à l'étranger.

En 1906, pour une population bien peu supérieure à celle de la France, l'alimentation des habitants du Royaume-Uni exigeait un débours net (exportations et réexportations déduites) de 205.051.000 livres sterling, soit un capital de 5 milliards 126 millions. Au cours de la même année le peuple français déboursait seulement 220 millions — vingt-deux fois moins que le Royaume-Uni, sept fois moins que les populations comprises dans les frontières du Zollverein. »

* * *

L'ouvrage, que nous étudions, comprend une seconde partie plutôt technique.

Quelle est cette puissance financière de la France ?

L'auteur, pour donner mieux une idée de son étendue, examine d'abord rapidement le développement de la fortune foncière de nos voisins.

« Sans vouloir dire que l'abaissement constant de la natalité soit, pour la France, un phénomène heureux, il n'en demeure pas moins acquis que l'état stationnaire de sa population contribue, en attendant, à l'enrichir dans une énorme proportion,

L'Angleterre, moins étendue, a déjà plus d'habitants à nourrir que la France, avec un sol infiniment moins fertile. De même, l'Allemagne ne peut, bien que son territoire soit un peu plus vaste que celui de son ancienne rivale, tirer de ses terres les ressources suffisantes pour subvenir aux besoins d'une population de 25 millions plus élevée que celle de la France. »

« Tout développement de la richesse rurale se traduit nécessairement par une augmentation de capitaux disponibles. »

Comment ces capitaux se sont-ils peu à peu mobilisés en titres ? Le rôle joué à cet égard par le crédit foncier semble décisif, tant en ce qui concerne la propriété bâtie que la propriété non bâtie. Les valeurs à lots qu'il a émises dès sa fondation, en 1852, n'ont pas été sans contribuer à la prospérité de l'épargne française.

« En résumé, la fortune foncière de la France peut être évaluée à 150 milliards en chiffres ronds, dont 60 milliards pour la propriété bâtie et 90 milliards pour la propriété rurale. »

Passant à l'examen des valeurs, l'auteur détermine ce que représente aujourd'hui le capital mobilier de la France. On trouve ainsi :

1° Pour les titres admis à la cote officielle de Paris et des départements (au 31 décembre 1904),	fr. 131.556.322.195
2° Pour les titres admis à la cote officielle et se négociant sur le marché de banque à Paris (au 31 décembre 1902)	fr. 14.588.400.000
Soit au total	fr. 146.144.722.195

L'aridité de la question nous en fait un peu résumer le développement, nous ne retenons que le résultat dernier : c'est que le portefeuille français vaut bien au delà de 100 milliards !

Mais l'importance de ce capital mobilisé de la France ne nous prouverait pas la puissance financière du pays, si nous ne savions dans quelle mesure il s'accroit annuellement. La progression du produit de l'impôt de 4 p. c. sur le revenu des valeurs mobilières nous en fournit la donnée.

« Le produit de cet impôt a passé, en effet, de 66 millions en 1895 à près de 86 millions en 1906. Il en résulte que l'augmentation annuelle est d'environ 2 millions représentant 4 p. c. une augmentation de revenus imposables de 50 millions, ou en capital, au taux moyen de 4 pour cent. de 1.250.000.000 de francs.

Si l'on réfléchit que les fonds d'Etats étrangers échappent à la taxe et que les valeurs étrangères déposéss hors de France y échappent aussi, on reconnaitra qu'il est difficile d'évaluer à moins de 1.600 millions à 2 milliards le capital dont s'augmente annuellement le portefeuille français. »

L'encaisse métallique de la Banque, qui était en 1860 de 513 millions, dépasse aujoud'hui le chiffre colossal de 4 milliards et demi. Nous avions au 31 décembre dernier dans quatre banques seulement un capital disponible et réalisable à brève échéance de 2 milliards 88 millions de francs !

Le taux de l'escompte, le nombre et la valeur des titres déposés, le montant des fonds des grands établissements de crédit, le relevé des comptes courants, la statistique des caisses d'épargne nous amènent à cette constatation satisfaisante que « de quelque manière qu'on aborde le problème, à quelque point de vue qu'on se place : la France ne peut pas ne pas s'enrichir, tout concourt à accroître sa fortune. »

* * *

Des considérations si profondes et ordonnées, des jugements si solides et sincères, cette admirable cohésion de faits et d'idées méritaient une conclusion qui fut en racourci l'expression même du talent de l'auteur.

Nous ne résistons pas au plaisir réconfortant de la citer dans sa plus grande part. Elle contient, nous semble-t-il, un enseignement précieux. L'auteur parle de notre nation avec sympathie, sans pourtant rien sacrifier de l'exacte vérité.

« Il faut, dit-il, que les Français ne connaissent rien de leurs affaires ou se laissent dominer par l'esprit, pour se lamenter de leur situation présente et appréhender l'avenir.

Vaincus en Europe, ils ont réussi à conquérir un empire colonial immense que dépasse, seul, celui de l'Angleterre et qui, déjà, leur assure un trafic annuel de plus d'un milliard, Malgré la faiblesse relative de leur population, leur langue reste la langue littéraire par excellence, celle qu'aucun homme cultivé, de quelque nationalité qu'il soit, ne peut ignorer. S'ils n'exportent pas des marchandises lourdes et encombrantes, représentant un fort tonnage pour leur navires, leurs produits sont toujours les plus appréciés, ceux dont la réputation soutient le mieux les hauts prix. Dans tous les domaines, leur génie leur garde un rang disproportionné avec celui auquel ils pourraient prétendre par le nombre. La photographie, la bicyclette, l'automobile, le sous-marin, l'aéroplane suffisent à attester qu'ils restent des initiateurs, et qu'à l'inverse de leurs ascendants, ils savent en profiter.

S'ils voyageaient davantage, ils s'apercevraient qu'ils comptent toujours dans le monde et qu'ils n'y comptent pas seulement — comme ils ont trop de tendance à le croire — pour la douceur de leur sol, l'élégance de leurs femmes et la fantaisie de leurs vaudevillistes.

Le talent de leurs artistes et le génie de leurs savants, le goût de leurs ouvriers, le labeur patient de leurs industriels, la culture générale de leur esprit, voilà ce qui fait leur prestige. Et la puissance de leur épargne, l'augmentation régulière de leurs capitaux, la progression constante de leur réserve métallique, voilà ce qui fait leur force.

Il n'est pas un peuple — au moins parmi ceux des grands Etats — dont le sort soit plus enviable. Il n'en n'est pas un que le Destin ait plus favorisé.

Il peut laisser les autres se débattre dans une âpre concurrence. C'est encore lui qui sera le bénéficiaire de leurs progrès, car c'est à lui nécessairement que tous viendront demander des capitaux et que tous, plus tard, en payeront le tribut.

L'essentiel, c'est que la politique ne fasse pas perdre de vue aux Français leurs véritables intérêts.

L'or est devenu l'instrument le plus sûr de leur politique extérieure, celui qui les garantit le mieux contre tous les risques. Sans lui, ils n'auraient jamais réussi à contracter alliance avec la Russie et à s'assurer vingt années de paix. Sans lui, ils n'auraient pas eu de bases pour négocier un accord avec l'Angleterre au sujet de l'Egypte et du Maroc en 1904, et préparer ainsi une ère « d'entente cordiale » avec elle. Sans lui, ils n'auraient pu fournir au Japon les ressources qui lui manquaient et se donner par là quelque garantie de tranquilité en Extrême Orient.

Si jamais une détente survient avec leurs puissants voisins d'outre Rhin, c'est encore à lui qui le devront. Car l'or joue, pour eux, le rôle d'une armée toujours en mouvement et qui leur gagne, sans danger, les meilleures victoires.

Ceux d'entre eux qui poussent le regret du passé jusqu'à méconnaitre les avantage inappréciables de cette situation sont aussi peu réfléchis que ceux qui, pour devancer leur temps, iraient jusqu'à apeurer sans raison l'élément duquel dépendent et leur sécurité et la paix du monde.

Il importe peu que la France accentue ou non l'orientation de sa politique, pourvu qu'elle sente l'intérêt primordial qu'il y a pour elle, à rester la nation où le luxe trouve le mieux à se satisfaire, celle où l'étranger aime de préférence à venir dépenser sa fortune, où les capitaux trouvent les marchés les plus étendus, où l'or circule le plus aisément.

Jusqu'ici, malgré les campagnes systématiquement alarmistes d'une opposition maladroite ou les rodomontades d'un syndicalisme par trop agité, elle n'a pas cessé d'attirer chez elle la richesse des autres peuples et d'augmenter la sienne propre.

On peut être sûr que, si loin qu'elle aille dans la voie du progrès démocratique, elle ne sera pas assez malavisée pour renoncer à une situation qui n'eut jamais d'égale à aucune époque, ni chez aucun peuple, et qui lui assure aujourd'hui tant de privilèges enviables.

L'histoire du passé n'est pas la seule qui mérite d'être étudiée ; celle du temps présent n'est pas moins intructive.

Nous ne nous dissimulons pas que cette forme nouvelle de la puissance permanente

© VILLE DE SISTERON

de la France n'ajoutera rien aux pages glorieuses de son histoire. Mais peut-être, à la réflexion, nos voisins penseront ils, comme nous-mêmes, pour eux, tout compte fait, avoir cessé d'être les vainqueurs du monde pour en être devenus simplement les banquiers...»

* * *

Peut-on ajouter quoi que ce soit à ces pages remarquables ?

L'incognito de leur auteur nous cache peut-être un ami de la France, surement un admirateur.

C'est en tous cas, un exemple que certains d'entre nous devraient méditer. Nos partis prennent pour se combattre des armes dans l'erreur et dans le discrédit. Les débats mesquins d'administration intérieure font une blessée : la dignité nationale. Quels termes de flétrissure n'imprime pas tous les jours contre notre pays et ses dirigeants une certaine presse libérale ! Ne va t-elle pas jusqu'à voir dans la moindre étape du progrès une preuve de décadence ?

L'étranger a pour nous le respect que nous nous refusons. Il faut que ce soit lui qui nous défende contre les nôtres. Les Verhaeren, les Maeterlinck, les Vandervelde ont fait de la France leur pays d'adoption. Bruxelles met de la fierté, parmi toutes les capitales d'Europe, à ressembler le plus à Paris !

La France qu'un hasard heureux mit toujours à la tête du progrès humain, préside dans les temps modernes aux arts de la paix. Le laboratoire d'expérience vaut bien le champ de bataille. Les institutions actuelles de toutes les nations sont un mélange des principes de 1789, de leur propre développement et de leur caractère historique.

L'avenir peut être fait de surprises, de troubles, d'idées et de sentiments, de crises sociales ; mais l'effort d'une race douée à merveille peut seul concilier la stabilité du bien être et l'évolution du progrès.

RENÉ LORGUET.

Conseil Général des Basses-Alpes

Le Conseil général s'est réuni lundi, à 8 h. du soir, M. Magnier, président d'âge, ouvre la séance en présence de M, le préfet. Vingt-deux conseillers étaient présents.

M. Malon est élu président ; MM. Berenguier et Adrien Roux sont nommés vice-présidents ; MM. Guilhaume et Senès, secrétaires.

M. Magnier qui, au début de la séance, avait fait un brillant discours, prononce encore quelques paroles pour féciliter les membres du nouveau bureau, et cède la présidence à M. Malon.

En ouvrant la séance, M. Malon, président prononce le discours d'usage.

Il félicite M. le préfet Dautresme, administrateur éminent, républicain éprouvé, d'avoir obtenu un avancement mérité et le remercie d'avoir demandé à rester dans les Basses-Alpes.

M. Malon déplore ensuite deux évènements qui ont atteint la vie nationale. L'un déchainé par les forces aveugles de la nature, l'autre issue d'un mouvement irréfléchi de fonctionnaires de l'Etat.

Aux familles des Bouches-du-Rhône, victimes du tremblement de terre, le Conseil général renouvelle les sentiments de solidarité humaine, manifestés dans toutes les communes des Basses-Alpes.

Et, aux fonctionnaires des Postes, qui ont résisté aux excitations et refusé de compromettre l'existence matérielle de millions de travailleurs des villes et des campagnes assujettis au fonctionnement normal des grands services publics, M. Malon adresse de cordiaux compliments.

Passant ensuite en revue le rapport de l'assistance publique, le président conseille à ses collègues de voter tous les crédits nécessaires à la vieillesse et à l'enfance. Il fait des vœux pour la gratuité de l'enseignement à tous les degrés et, estime que les disponibilités financières pourraient être employées à relever le salaire modique des cantonniers.

L'importante question de la création d'un deuxième réseau téléphonique doit être examinée de manière à ce qu'une solution équitable permette à nombre de communes de jouir d'un service public qu'elles devraient posséder depuis longtemps.

Enfin, le président du Conseil général prie ses collègues de rappeler aux pouvoirs publics la volonté impatiente de la démocratie de voir établir la réforme fiscale et les retraites pour la vieillesse ; la nécessité de poursuivre activement l'achèvement du chemin de fer de Digne à Nice, et les travaux de celui de Chorges à Barcelonnette ; l'injustice criante dont souffre Castellane, privée de moyens de communication.

Il termine ainsi : « Renouvelons sans défaillance les vœux que nous avons émis, puisque nous avons conscience de les avoir formés dans l'intérêt supérieur des Basses-Alpes ou de la République ».

De frénétiques applaudissements accueillent le discours et aussitôt commencent les travaux de l'assemblée départementale.

Aussitôt le procès verbal approuvé et le très éloquent discours de M. Malon prononcé, M. le préfet remercie en termes très élevés, le président des paroles élogieuses pour lui qu'on venait d'entendre, et aussitôt des applaudissements éclatent, soulignant la profonde sympathie qu'inspire aux Conseillers généraux, la personnalité de M. Dautresme. M. Gustave Hubbard dépose ensuite le vœu suivant :

« Le Conseil général, fidèle à sa politique d'entière liberté individuelle, de progrès laïque et social, d'organisation de droit commun, égal pour tous en matière philosophique et religieuse, émet le vœu que, d'une part la liberte d'enseignement telle qu'elle est définie dans la législation actuelle, soit maintenue pour l'enseignement primaire et supérieur, qu'elle soit complétée par l'abrogation des dispositions exceptionnelles de la loi Falloux, et, d'autre part que la jouissance des églises appartenant à la nation, aux départements et aux communes soit étendue à toutes les prédications de culture morale, sans aucun prévilège exclusif, pour aucune hiérarchie cultuelle. »

Renvoyé à la Commission des vœux.

A signaler aussi le vœu présenté par M. Frédéric Aubert, que la Commission nommée par le Conseil général des Basses-Alpes et l'administration étudient le projet de prolongement vers la ligne des Alpes, par Banon, St-Etienne, Forcalquier à la Brillanne. du service d'autobus, définitivement établi, entre Avignon et Sault (Vaucluse) : M. Magnier rapporte tous les vœux concernant les chemins de fer P. L. M. et Sud France,

A la séance du soir, le Conseil vote quelques projets de vicinalité, accepte l'invitation de visiter le « Musée » et nomme la Commission départementale. Ont été élus : MM. Honorat, Arnaud, docteur Aubert, Gassier et Massot.

Chronique électorale

Coup d'œil rétrospectif

Bien que quelques longs mois encore nous séparent de la date des prochaines élections législatives, la fièvre électorale qui semblait appaisée, se ressent déjà de la date prochaine ou les électeurs auront à faire choix d'un député.

Cette fièvre sévit dans tout le département : il y a de quoi en effet.

Contrairement aux années précédentes où l'annuité parlementaire n'était que de 9000 fr. la voilà élevée aujourd'hui, par un tour très adroit, à 15.000. Bien que quelques candidats jouissent déjà d'une situation personnelle qui leur permet de dédaigner presque cette somme, d'autres, moins fortunés — mais dont ne peut leur faire grief de cette infortune — sont peut-être alléchés par l'appat de pareil traitement. Il y a de quoi.

Dans le département ; dans l'arrondissement tout s'agite, tout se remue.

A Barcelonnette, M. Guyot de Villeneuve qui fut le concurrent heureux de M. Delombre, aux dernières élections, voit se dresser devant lui le même M. Delombre qui d'ailleurs fut longtemps l'élu de ces lieux et M. Honnorat, sous directeur au ministère de la marine. M. Guyot de Villeneuve a donc à faire à fortes parties.

A Digne, il semble jusqu'à ce jour que M. Reinach doive n'avoir pas de concurrent sérieux dans le parti républicain, cependant dans la presse dignoise certains noms ont été mis en avant. On parle de M. Roumieu, maire de Digne et de M. Roux, ancien député de la même ville.

A Castellane, le député Boni, qui, depuis trois élections consécutives se fait élire député de la contrée dont il porte le nom, a déjà deux concurrents qui parcourent depuis quelques temps les communes, prennent contact avec les électeurs et ont déjà commencé de polémiquer dur et ferme.

A Forcalquier, le phare politique n'a encore signaler aucun candidat à l'horizon. M. Isoard est seul sur le terrain électoral. Il est vrai que d'ici au mois de mai 1910 d'autres postulants à la timbale auront donné signe de vie.

A Sisteron, nous sommes plus avancés. Il se dit bien haut que la situation électorale est sur le point de changer. On sait qu'aux dernières élections sénatoriales, M. Joly, député actuel, mit sur les rangs le général Pédoya, qui d'ailleurs ne fut pas élu, mais ce que l'on sait bien aussi, c'est que quelques électeurs influents du Comité radical socialiste ont gardé rancune à M. Joly, de n'avoir pas voté pour le candidat de ce comité qui était alors M. Hubbard. Voilà d'où vient la brouille. Est-ce à tort ou à raison ? nous ne voulons pas l'approfondir ; dans tous les cas M. Joly n'est plus l'enfant chéri et cette situation sera exploitée par ses adversaires. Enfin de compte, soit que les candidats espèrent un peu sur cette disgrace et sur la disparition de M. Machemin, nombreux sont ceux qui brigueront le suffrage des électeurs.

Après M. Joly, vient M. Yves Guyot, ancien ministre des travaux publics. Certains prétendent qu'il n'est pas candidat et que son annonce n'a été faite que pour combler un vide de mise en page. C'est une erreur, M. Yves Guyot est bel et bien candidat, nous ne savons pas de qui, de quel comité il sera le candidat, mais nous aimons à croire qu'il le sera de tous les électeurs.

M. Barès, directeur du *Réformiste*, vient lui aussi affronter la lutte. Malgré que son programme politique ne soit pas connu encore, on sait que son élection se base sur la réforme de l'orthographe

M. Barès qui jouit d'une situation personnelle très aisée se propose, s'il est l'heureux élu, de venir en aide aux communes nécessiteuses. On ne peut pas mieux penser.

Enfin les journaux de Forcalquier et de Manosque mieux informés, voient des candidats partout. Tandis que le *Journal de Forcalquier* annonce la candidature du citoyen Hubbard, conseiller général de Noyers, *La Dépêche des Alpes* met sur les rangs M. Henri Gasquet. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette information, aussi, nous avançons ces noms sous toutes réserves.

Nous serons moins réservés à l'égard de M. Louis Massot, banquier de notre ville. M. Massot ne cache point sa candidature, chacun sait qu'il se représente à ces élections et qu'il compte, avec l'appui des voix de son ancien adversaire, être l'heureux député de Sisteron, en sa qualité d'enfant du Terroir.

Quoiqu'il en soit, nous voilà déjà avec une demi douzaine de candidats, mais hélas, il faudra en rabattre à l'annonce du scrutin. Comme en toutes choses, il y aura des déceptions, puis beaucoup d'appelés et peu d'élus.

S. J.

Chronique Locale

SISTERON

Collège de Sisteron. — *Rentrée des classes.* — La rentrée des classes aura lieu au collège de Sisteron le premier octobre au soir pour les pensionnaires et le 2 octobre au matin pour les externes.

Les classes reprendront le samedi 2 octobre à 8 heures du matin.

Avis important. — La loi du 29 juin 1907 tendant à prévenir le mouillage des vins et les abus du sucrage, impose à toute propriétaire, fermier ou métayer récoltant du vin, l'obligation de déclarer chaque année, après la récolte, à la mairie de la commune où il fait du vin, c'est-à-dire où il a la cave et d'où il expédie les boissons qu'il livre à la vente.

1° La superficie des vignes en production qu'il possède ou exploite, dans n'importe quelle commune ;

2° La quantité totale du vin produit et celle des stocks antérieurs restant dans ses caves ;

3° S'il y a lieu, le volume ou le poids des vendages fraiches qu'il aura expédiées ou le volume ou le poids de celles qu'il aura reçues ;

4° S'il y a lieu, la quantité des moûts qu'il aura expédiée ou reçues.

Toute déclaration frauduleuse ou non de déclaration sera punie d'une amende de 100 à 1000 francs.

Les déclarations sont reçues dans les mairies sur un registre à souche à cet effet destiné.

Les mêmes obligations de déclarations sont imposées aux personnes recevant des moûts et des vendanges fraîches.

Foire. — Après-demain lundi se tiendra dans notre ville une foire qui se classe encore parmi les plus importantes avant la rentrée de l'hiver.

Avis d'adjudication. — Il est rappelé qu'il sera procédé en séance publique à la mairie demain dimanche à 3 heures de l'après-midi, à l'adjudication des fournitures nécessaires au service d'approvisionnement de l'Ecole Supérieure de filles de Sisteron.

Le contingent sisteronnais. — Dans peu de jours vont s'apprêter à partir les jeunes gens que la conscription appelle à aller accomplir deux ans de service militaire. La plupart d'entre eux ont déjà reçu leur feuille d'appel. Leur affectation a lieu dans les régiments du midi en vertu des applications récentes sur le recrutement régional. A part quelques isolés qui sont désignés pour le 17e et le 159e d'infanterie dans les Hautes-Alpes, la presque majorité des conscrits vont à Marseille au 3e de ligne et 9e hussards, à Toulon au 111e, Antibes au 112e et à Nice au 13e bataillon d'artillerie à pied.

Comice Agricole. — L'Exposition et le Concours organisés par le Comice agricole en 1909 auront lieu à Sisteron le 9 octobre

Des affiches ultérieures donneront le détail des prix et les conditions du concours.

On peut dès maintenant prendre tous renseignements chez M. Clergue, secrétaire du Comice.

Nous publierons dans notre prochain numéro le programme du concours que la longueur et l'heure tardive à laquelle nous le recevons ne nous permet pas de publier.

Conférences. — Aujourd'hui samedi à 8 h. 1/2 du soir, conférence publique et contradictoire par le citoyen Marestan, au quartier du Fours, à Salignac.

Demain dimanche à 2 h. du soir, aura lieu à Peipin au Café National, une conférence donnée par le même conférencier ; le soir à 9 heures au Cercle de la Fraternité à Sisteron, le

© VILLE DE SISTERON

citoyen Marestan fera également une conférence.

Sujet traité pour les trois conférences « Dieu est-il mort ?... »

Notre société musicale qui est allé participer aux fêtes de Laragne, a été enchantée de la réception que lui ont réservé les autorités municipales et la commission des fêtes de cette charmante localité

Elle a été applaudi tour à tour, à l'aubade donnée devant la mairie et au concert qu'elle donnait sur la place à 4 h. devant une assistance de près de 1000 spectateurs.

Elle est revenue le soir dans la nuit emportant de ces fêtes, de la population tout entière, un agréable et vivace souvenir.

Le temps probable (27 sept.-3 octobre). — D'abord le temps s'adoucit et devient couvert ou pluvieux jusque vers le 28 septembre, ensuite il se rafraichit fortement, puis il devient plus doux et souvent couvert ou pluvieux jusque vers le 1er octobre puis aprés s'être brusquement refroidi le 2, il se réchauffe rapidement ce qui rend probables quelques orages le 3 octobre.

Albert Berthot.

Aubigny (Cher) le 21 septembre 1909.

Reproduction interdite.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

Biliets d'aller et retour *(dits d'arrière saison)* pour famille — 2e et 3e classes — pour toutes les stations thermales desservies paa le réseau P.L.M. valables 33 jours avec la faculté de prolongation, délivrés du 1er septembre au 15 octobre, aux familles composées d'au moins deux personnes voyageant ensemble. *Prix* : La première personne paie le Tarif général, la deuxième personne bénéficie d'une réduction de 50 o/o, la troisième persoune et chacune des suivantes d'une réduction de 75 o/o. Arrêts facultatifs.

Demander les billets 4 jours à l'avance à la gare de départ.

ETAT-CIVIL

du 17 au 24 Septembre 1909

NAISSANCES

Néant.

MARIAGE

Entre M. Turc Albert-Théodore, Commis de trésorerie, à Valence et Mlle Pascal Joséphine-Françoise, s.p. à Montbrun (Drôme).

Entre M. Put Eugène-Clermont, marin à Toulon et Mlle Aubert Fernande Léontine, s. p., à Marseille.

DÉCÈS

Servie Marie-Magdeleine, Vve Joussaud, 63 ans, hospice.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

LA HERNIE

GUÉRIE

Au premier rang des bienfaisantes découvertes qui utilisent les données de la science, pour les appliquer au soulagement et à la suppression des misères de l'humanité, se place le *Bandage Electro Médical MARIE Frères.*

Par lui le funeste fléau de la hernie, un des plus déconcertant par l'étendue et la soudaineté de ses ravages, est *définitivement vaincu*,

Grâce à une adaptation ingénieuse des courants de faible tension mais d'une activité continue, le bandage Electro-Médical opère radicalement la cicatrisation et le resserrement de l'anneau inguinal. L'instestin est donc replacé dans sa cavité normale, et du même coup sont supprimés la souffrance et le danger, fatal et triste lot du hernieux s'il néglige de se munir du seul appareil capable de l'affranchir de son infirmité.

MM. *MARIE Frères,* 108, Rue de Rivoli, à Paris, adressent *gratuitement* sur demande les " *Nouvelles Etudes* sur la *Hernie*" qui renferment une démonstration probante de l'excellence de cette méthode souveraine.

On sait que, depuis longtemps, la Maison MARIE Frères délègue dans tous les départements des Collaborateurs d'une compétence éprouvée qui propagent dans toute la France les Merveilleux effets du *Bandage Electro Médical.*

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que celui de ces éminents Spécialistes qui visite régulièrement notre région sera de passage à ;

Digne, *samedi 2 Octobre, Hôtel Boyer Mistre* **SISTERON**. *dimanche 3 Octobre,* **Hôtel Nègre.**

Ceintures spéciales MARIE Frères pour descentes de matrices.

Un peu de Médecine

(L'Accès d'Asthme)

Brusque sentiment d'oppression, position horizontale impossible, aspiration d'air avec force respiration précipité, haletante, entrecoupée, bruyante, toux pénible et suffocante ; est souvent confondu avec catarrhe, emphysème pulmonaire, bronchite chronique ; se traite et se guérit de même. Les médecins ordonne la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition universelle de 1900. Ce remède calme instantanement et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr, 10 adressé à M. Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Faut-il boire du sang ?

La transfusion du sang, c'est-à-dire l'injection directe dans les veines d'un malade du sang d'un individu sain a été longtemps en honneur On a reconnu depuis que ce sang étranger était détruit immédiatement par celui du malade. On a alors proposé de boire du sang, et nombre de gens vont encore aux abattoirs avaler un bol de sang frais. Les anémiques, les personnes sans force et les convalescents n'ont plus besoin de se livrer à cette répugnante méthode, puisqu'ils peuvent boire de l'eau de Bussang, source Salmade ou des Demoiselles, qui par ses principes minéralisateurs parfaitement assimilables en fer, arsenic et manganèse aboutit à un résultat supérieur, Tout le monde a intérêt à se souvenir de cette heureuse action de l'eau de Bussang, et chacun ne doit pas hésiter a recommander cette eau à un malade et à un anémique.

A louer présentement

VASTE LOCAL

servant de restaurant et pouvant servir à tout autre genre de commerce

Pour renseignements s'adresser à Mme Vve **Chastillon**, *rue Droite, Sisteron.*

A louer présentement

JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT

à 2 kilomètres de la ville avec environ 2 hectares de pré

S'adresser au bureau du Journal.

Gardez-vous des Romanichels et des Bohémiens

Pour les éviter et les éloigner, apprenez à lire leur langage secret et à reconnaître les signes cabalistiques qu'ils tracent sur les murs de vos maisons qui vous sont devoilés par le Texte et par l'Image La Vie à la Campagne.

Voici l'Automne, et avec les longues soirées la reprises de ces caravanes équivoques de Bohémiens, de Cheminaux et de Romanichels dont les campements, à proximité des villages, ont quelque chose d'inquiétant.

Sans feu ni lieu, vanniers, rétameurs, rempailleurs de chaises, montreurs d'ours, diseurs de bonne aventure, métiers qu'ils adoptent pour mieux cacher leurs rapines, les éternels errants mettent en coupe réglée les produits de la Basse-cour, des Champs, des Jardins et des Bois, quand ce n'est que cela. C'est une Dime forçée perçue dans nos Campagnes. Ils forment entre eux une grande association secrète et indiquent à ceux qui les doivent suivre dans les pays, par des signes tracés sur les murs des habitations, ce qu'ils peuvent obtenir des habitants.

Tel signe indique, s'il y a un chien de garde, tel autre qu'il faut craindre la gendarmerie ou le garde champêtre, tel autre encore qu'il n'y a que des femmes dans la maison et qu'on peut tout exiger, etc., etc. D'après ces signes, qu'il est utile de connaître, ils opèrent ou se garde d'entrer. C'est pourquoi, *La Vie à la Campagne,* toujours soucieuse de renseigner pratiquement ses lecteurs, a fait photographier ces hiéroglyphes modernes, qu'elle reproduit dans son numéro spécial d'Automne consacré plus spécialement à LA CHASSE. En même temps que cet article, vous lirez avec profit ceux consacrés à la Chasse par les plus qualifiés des spécialistes et vous ferez encadrer pour orner votre demeure les superbes reproductions des tableaux de Chasse que donne ce numero. (En vente chez les libraires, marchands de journaux, bibliothèques des gares et chez Hachette et Cie, prix 1 fr. 50,)

La Vie Heureuse

Les prouesses de ces conquérants de l'air dont tout l'univers civilisé suit anxieusement les triomphes et les dangers ; l'admirable évocation de Macheth donnée à Saint Wandrille par Mme Georgette Leblanc-Mæterlinck, les plus poétiques euvres de Corot, dont la rétrospective s'ouvre dans quelques jours au Salon d'Automne ; les danses bretonnes et leur naïveté pittoresque ; la grâce exquise des élèves de la Loïe Fuller, réunies chez le Prince Troubetskoï ; les pages les plus amusantes du dernier livre de Tristan Bernard, les impressions cocasses rapportée d'un village où tous les fonctionnaires sont des femmes ; l'imprévu du portrait de M. de Chateaubriand tracé par sa femme, une jolie commédie facile à jouer entre soi... Arts, histoire, littérature, sports, voyages, actualité : tout est réuni dans le numéro de Septembre de la *Vie Heureuse* pour le plus vif agrément de lecteurs, chaque jour plus nombreux.

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes. -- *Conseil des Femmes :* Paris et Départements, 4 fr.50 ; Etranger, 5 fr. 50 ; le numéro, 30 centimes.

GUÉRISON DES HERNIES

chez l'Homme et la Femme

et des

MALADIES DES FEMMES

(Dérangement de la matrices, Fibrômes, Reins flottants. Maladies de l'estomac, Troubles nerveux, en un mot toutes les maladies ayant pour cause le déplacement des organes) par la

Méthode E. GAUTHIER

Spécialiste herniaire,

68, Cours de la Liberté, LYON

La meilleure réclame, la meilleure preuve de l'efficacité d'une méthode est de prouver par des faits la réelle valeur de cette méthode.

Au lieu de faire des boniments stupides, de nous proclamer le plus grand spécialiste de Paris ou d'ailleurs, nous préférons, les intéressés le comprendront, fournir des preuves de guérison prises spécialement dans la région que nous visitons. En somme, plus de grandes phrases, des preuves, toujours des preuves,

Quelques personnes guéries dans la région : MM.

Eyssautier, ancien maire, à St-Benoit (Basses-Alpes).

Louis Chastel, à Opic (Alpes-Maritimes).

Rolland Emile, à Tallard (Hautes-Alpes).

Basset Jean, à La Faurie (Hautes-Alpes).

Bressy, ferblantier à Aubignan.

Roux Gustave, à Caromb (Vaucluse).

Louis Aubert, à La Roche (Drôme).

Aumage François, à Condorcet (Drôme).

Richaud Siffroy, à Saléon (Hautes-Alpes).

Hugues Michel, à Puimichel (Basses-Alpes).

Bertrand, à St-André d'Embrun (Hautes-Alpes).

Borel Ferdinand, à Valbelle, par Sisteron (Basses-Alpes).

M. E. GAUTHIER, recevra à :

Oraison, Hôtel Nègre, mardi 5 Octobre.

Laragne, Hôtel Félix, jeudi 7 Octobre.

SISTERON, *Hôtel des Acacias, lundi 11 Octobre.*

Veynes, Hôtel Dousselin, mardi 12 Octobre jusqu'à midi.

NOTA : Gauthier n'a pas de collaborateus.

Bulletin Financier

Le marché a été calme aujourd'hui et les transactions n'ont pas été très impertantes.

La Rente française vaut 9745.

L'Extérieure 96.20. Le Portugais 3 o/o progresse à 63.85.

Les fonds russes sont soutenus, 4 o/o Consolidé 92.31 ; 4 1/2 o/o 1909 97.05.

Le Turc unifié est plus lourd à 93.55. Serbe 4 o/o 83.57,

Les établissements de crédit sont peu traités. Banque de Paris 1727. Société Générale 685. Comptoir d'Escompte 752. Banque Franco Américaine 488. Banque Ottomane 727.

Les chemins de fer espagnols sont indécis

Le Métro vaut 568. Omnibus 1415.

Le Rio est calme à 1965.

Les obligations Cote Est de l'Uruguay finissent à 479.

Les obligations 5 o/o Energie industrielle demandent à 480.

NOVEL.

42, rue Notre-Dame des-Victoires.

A LOUER

Grand Entrepot

situé au Centre de la Ville

S'adresser au bureau du *Sisteron-Journal.*

ON DEMANDE des ouvriers cordonniers et un apprenti chez M. BEC Paul, fabricant de chaussures, Sisteron.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Veillez sur votre Santé!

Ayez toujours

un Flacon

d'Alcool de Menthe de

Ricqlès

CONTRE :

Maux de Tête de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique.

Son usage quotidien préserve de la *Grippe et des Épidémies.*

REFUSER LES IMITATIONS

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LES POÊLES GODIN

SONT LES MEILLEURS

ET LES MOINS CHERS

COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)

Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

Crédit Foncier de France

Succursale de VAUCLUSE et des BASSES-ALPES

Avignon, rue Laboureur, 9

Directeur : EMILE CAHUZAC

PRETS remboursables par amortissements { aux COMMUNES, sur leurs revenus. aux PARTICULIERS, sur hypothèques.

Pas d'Echéance du Capital — Remboursement total ou partiel, facultatif à toute date — Nombreux avantages

Taux d'Intérêts actuels { Prêts Communaux : 3.85 o/o par an. Prêts Hypothécaires : 4.30 o/o —

Formules et renseignements gratuits à la Direction.

© VILLE DE SISTERON

ANÉMIE
PAUVRETÉ DU SANG
FLUEURS BLANCHES
FAIBLESSE GÉNÉRALE

Guérison radicale
EN 20 JOURS
par l'Elixir
ou la Confiture de
S^T VINCENT DE PAUL
Les Seuls autorisés spécialement.

PÉLOILLE, Pharmacien, 2, Faubg St-Denis, PARIS
et toutes Pharmacies. — BROCHURE FRANCO.

En vente à l'imprimerie Pascal LIEUTIER à Sisteron

TOURCOING 1906 Exposition de l'Industrie Textile

ASTHME ET CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES
Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC
est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les *Maladies des Voies respiratoires.*
LES HOPITAUX FRANÇAIS

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Chemineaux
leurs signes secrets et trucs dévoilés par
LA VIE À LA CAMPAGNE
Dans son Merveilleux Numéro Spécial
LA CHASSE = EN = 1909

25 Articles des 1ers spécialistes cynégétiques.
Couverture et 2 hors-texte en couleurs,
d'Admirables tableaux de Chasse
— 100 dessins et photographies —
En vente partout et chez Hachette et Cie
SPÉCIMEN d'un Numéro antérieur 0 fr. 25

GUÉRISSEZ LES MALADIES
surtout **PRÉVENEZ-LES** chez
l'**homme** et les **animaux** en lisant le
Journal de la Santé
organe de la Liberté de la Médecine, hebdomadaire.
Supplément mensuel pour les *maladies intimes.*
Directeur : Dr MADEUF, auteur de la *Santé pour tous*, du guide du mat de mer, etc.
Spéc. gratis. 5, F^s St-Jacques, Paris (14e). Nombreuses illustrations. **L'abonnement de 6 fr. est remboursé dix fois** par primes, consultations gratuites, réductions sur eaux minérales, stations d'été, hôtels, livres, appareils, médicaments, maisons de santé, etc.

SISTERON-JOURNAL
est en vente
à SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.
TOULON : chez M. Cassarini Mde journaux, Place d'Armes.

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS DE VIGNE RACINÉS

1e prix au Concours départemental de Propriétés. 1905.

Casimir Magnan

2e prix au Concours départemental d'encouragement à l'agriculture (*prix Meynot*).

Chevalier du Mérite Agricole
Horticulteur à SISTERON, *Campagne Le Gand* **«B-A»**

Créations de Parcs et Jardins Fruitiers
Terrassements et Plantations en tous genres

VIGNE
Producteur direct,
Alicanthe ruspéstris terras n° 20
Othelot,
Seibeil Nos 1, 176, 128, 1020,
Jacquez à gros grains,
Herbemont,
Isabelle.

VIGNE
Porte greffe,
Qiparia gloire de Montpelier,
Ruspestris du Lot,
Solonis Robusto,
Ruspestris riparia, 3306, 3309. 101, 14
Solonis ruspestris, 1616,
Berlandièri riparia, 34

PLANTS GREFFES POUR RAISINS DE TABLE ET CUVE

ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES
CONIFÈRES, ARBUSTES et PLANTES Vertes assortis

L'Etablissement fait des plantations avec garantie de la reprise des Arbres, soit pour allées, terrasses et autres.

Paul Faucheu
COMPOSITEUR,
un de nos maîtres les plus estimés,
est l'auteur de
Un Peu,
Beaucoup,
Passionnément,
Valse créée avec un éclatant succès par GERMAINE GALLOIS, au Théâtre des Variétés, dans la *Revue du Centenaire*
de la Valse Très Aimée
et de la Chanson Brésilienne,
les deux belles créations de la Princesse ESTELLE DE BROGLIE chantées par la Princesse dans toutes les grandes villes de l'Europe.

On lui doit aussi :
Canzonetta Napolitana,
Gaity-March,
Pretty-Girl, *marche.*
Lydie-Gavotte.
Sérénade à l'amour,
Romance,
Mélodrame,
Pastorale,
Feu Follet, *air de ballet.*

Les Œuvres de Paul Faucheu, éditées par la Maison **A. ZOOK, 29, Rue Bleue, à PARIS**, sont en vente chez l'Editeur, dans toutes les Maisons d'éditions musicales et chez tous les Marchands de musique de Paris et de la Province.
Le Catalogue de la maison ZOOK, qui comprend nombre d'œuvres de compositeurs en vogue, est envoyé sur demande.

BUSSANG quand ?
VANÉMIE

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à *Jardins & Basses-Cours*
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à
MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Imprimerie Administrative & Commerciale
Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN
21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives
TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS
Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes
LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS
CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE
Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux
ENCRES DES MEILLEURES MARQUES
REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC
SOUS-MAINS ET SERVIETTES
Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Legérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON